

**Compte-rendu de séance du Conseil Municipal de la commune de Semblançay**  
**Séance du 18/02/2011**

L'an deux mil onze le vendredi dix-huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du conseil municipal, l'Espace culturel, sous la présidence de Monsieur TRYSTRAM Antoine, Maire.

En présence de :

M. TRYSTRAM Antoine, Maire, Mmes : BILLON Monique, BROCHERIOU Isabelle, PLOU Peggy, RAVISE Marie-Claude, TESSIER Monique MM : CHAZAL Augustin, DUBREUIL Patrick, FAURIE Julien, POULLE Jean-Bernard.

Absent(s) : Mme VIVION Fabienne, M. CHANTEBEL Dominique

Absent excusé : M. DUBOIS Jean-Claude, M. MATHIEU Jean-Michel, M. ORTILLON Patrice, Mme PORTE-THEKIAN Laurence, Mme BERNARD Claude

Absent(s) ayant donné procuration : M. CHAUVEAU Michel à Mme RAVISE Marie-Claude

Nombre de membres

- . Afférents au Conseil municipal : 18
- . En exercice : 10
- . Votants : 11

Date de convocation : 14/02/2011

Date d'affichage : 14/02/2011

A été nommée secrétaire : Mme PLOU Peggy

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour**

- 1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal**
- 2. Administration générale** – SIEIL : Lancement d'une étude pour l'enfouissement des réseaux, Champ de foire, Serrain.
- 3. Finances**
  - a. Vote des comptes administratifs du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010
  - b. Vote des comptes de gestion du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010
  - c. Affectation des résultats
  - d. Vote de la fiscalité communale
  - e. Vote des subventions aux associations
  - f. Vote du budget général et budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes, assainissement 2011
  - g. Autorisation d'emprunts 2011
  - h. Autorisation de demandes de subvention sur l'ensemble des programmes d'investissement
  - i. Autorisation de remboursement anticipé
  - j. Amendes de police – Dépôt d'une demande de subvention
- 4. Rapports des Commissions**
- 5. Intercommunalité**
- 6. Questions diverses**

\*\*\*\*\*

**La séance est ouverte à 20h30.**

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des élus de faire une minute de silence en hommage à Monsieur Henri Chaumet, ancien Maire de Semblançay de 1971 à 1983, décédé le 5 février 2011 dans sa 87<sup>ème</sup> année. Il rappelle les réalisations importantes qui

ont été faites sous son mandat telles que la construction du groupe scolaire, le début des travaux d'assainissement, l'arrivée de l'eau potable.

### **1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal**

Suite aux modifications demandées, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 31 janvier 2011. *Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte* le compte-rendu du 31.01.2011.

### **2. Administration générale** – SIEIL : Lancement d'une étude pour l'enfouissement des réseaux, Champ de foire, Serrain

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux EDF, le SIEIL propose à la commune de Semblançay de lancer une étude pour l'enfouissement des réseaux situés autour du Champ de foire. Il convient de confirmer au SIEIL l'engagement de la commune à confier ces travaux. *Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve* les travaux d'enfouissement des réseaux autour du Champ de foire, **décide** de transférer la maîtrise d'ouvrage et de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil d'effacement des réseaux autour du Champ de foire au SIEIL, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents.

### **3. Finances**

#### **a) Vote des comptes administratifs du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2010 suivants :

##### **Budget Général de la Commune :**

Excédent d'investissement sur l'exercice 2010	207 497.59 euros
Excédent de fonctionnement	120 028.80 euros
Soit un excédent global de:	327 526.39 euros

##### **Budget assainissement :**

Déficit d'investissement sur l'exercice 2010	7 565.84 euros
Excédent de fonctionnement	9 087,00 euros
Soit un excédent global	1 521.16 euros

##### **Budget espaces jeunes :**

Excédent de fonctionnement sur l'exercice 2010	3 315.38 euros
--	----------------

##### **Budget CCAS :**

Déficit de fonctionnement sur l'exercice 2010	1 334.88 euros
---	----------------

*Après examen de la commission des finances réunie le 09 février 2011, Hors la présence de M. le Maire, sous la présidence de M. Jean-Bernard Poulle, Adjoint en charge des Finances, Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité délibère* sur les comptes administratifs des budgets communaux de l'exercice 2010 présentés et dressés par Monsieur le Maire, **arrête** les résultats précédents pour les budgets de l'exercice 2010.

#### **b) Vote des comptes de gestion du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs des différents budgets de l'année 2010. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, les comptes de gestion du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010 de Madame le Perceptrice étant identiques aux comptes administratifs,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **vote** les comptes de gestion du budget général, budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes et assainissement 2010 de Madame le Perceptrice.

**c) Finances – Affectation des résultats**

Monsieur le Maire invite les élus à affecter les résultats suivants aux différents budgets communaux :

**Budget général :**

Fonctionnement Au compte D002	Déficit antérieur reporté	-14 571,90
Investissement Au compte D001	Déficit antérieur	-156 176,84
Au compte R1068	Affectation du résultat	142 445,10

**Budget assainissement :**

Fonctionnement Au compte R002	Excédent reporté	7 732,22
Investissement Au compte D001	Déficit antérieur reporté	-18 050,56

**Budget espaces jeunes :**

Fonctionnement R002	Excédent antérieur reporté	12 971,57
------------------------	----------------------------	-----------

**Budget CCAS**

Fonctionnement - Au compte R002	Excédent antérieur reporté	1 768,24
------------------------------------	----------------------------	----------

Suite à l'avis de la commission des finances réunie le 09 février 2011, Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **affecte** les résultats des budgets communaux comme présentés ci-dessus.

**c) Finances – Affectation des résultats**

Monsieur le Maire invite les élus à affecter les résultats suivants aux différents budgets communaux :

**Budget général :**

Fonctionnement Au compte D002	Déficit antérieur reporté	-14 571,90
Investissement Au compte D001	Déficit antérieur	-156 176,84
Au compte R1068	Affectation du résultat	142 445,10

**Budget assainissement :**

Fonctionnement Au compte R002	Excédent reporté	7 732,22
Investissement Au compte D001	Déficit antérieur reporté	-18 050,56

**Budget espaces jeunes :**

Fonctionnement R002	Excédent antérieur reporté	12 971,57
------------------------	----------------------------	-----------

**Budget CCAS**

Fonctionnement - Au compte R002	Excédent antérieur reporté	1 768,24
------------------------------------	----------------------------	----------

Suite à l'avis de la commission des finances réunie le 09 février 2011, Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **affecte** les résultats des budgets communaux comme présentés ci-dessus.

#### D) Vote de la fiscalité communale

Monsieur le Maire présente le tableau financier tel qu'il a été examiné lors de la commission des finances du 09 février 2011.

Taux	2010	2011
Taxe d'Habitation	12,72%	13,04%
Taxe sur le Foncier Bâti	17,78%	18,22%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	40,92%	41,94%

*Suite à l'avis favorable de la Commission des finances du 09 février 2011,*

Une discussion s'instaure sur l'augmentation des taxes de 2.5%. Une comparaison est faite avec les taux connus des communes membres de la communauté de communes Gâtine et Choisille.

*Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, décide* d'appliquer en 2011 les taux d'imposition suivant : 13.04% pour la taxe d'habitation, 18.22% pour la taxe sur le foncier bâti, 41.94% pour la taxe sur le foncier non bâti.

#### E) Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter un montant de subventions de fonctionnement aux associations et organismes extérieurs pour un montant global de 14 000 euros TTC. L'état précis des subventions accordées par association est annexé à la présente délibération.

*Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide* d'accorder un montant global de subventions aux associations et aux organismes extérieurs de 14 000 euros.

#### F) Vote du budget général et budgets annexes du CCAS, Espaces jeunes, assainissement 2011

Monsieur le Maire propose aux élus du conseil de voter l'ensemble des budgets primitifs suivants par chapitre, qui s'équilibrent en recettes et en dépenses :

##### Budget général :

Fonctionnement 938 168.00 euros  
Investissement 1 143 184.73 euros

##### Budget assainissement :

Fonctionnement 125 252.22 euros  
Investissement 125 402.22 euros

##### Budget espaces jeunes :

Fonctionnement 149 671.57 euros

##### Budget CCAS :

Fonctionnement 3 068,24 euros

*Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide* de voter les budgets primitifs 2011 suivants par chapitre : Budget général de la Commune, Budget Assainissement, Budget Espaces jeunes, Budget CCAS.

#### G) Autorisation d'emprunts 2011

Les élus sont amenés à autoriser Monsieur le Maire à procéder aux recherches d'emprunt sur les projets du programme d'investissement 2011 notamment :

- L'opération 21 « Travaux bâtiments » à hauteur maximale de 84 000 euros
- L'opération 41 « Voirie » à hauteur maximale de 44 500 euros
- L'opération 50 « Logements sociaux » à hauteur maximale de 45 090 euros et 207 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations
- L'opération 65 « Environnement » à hauteur maximale de 31 000 euros.

Le Conseil Municipal, Cet exposé entendu, Après en avoir délibéré, *Décide, à l'unanimité, d'autoriser* Monsieur le Maire à procéder aux recherches d'emprunt et aux négociations pour les programmes d'investissement votés, **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

#### **h) Autorisation de demandes de subvention sur l'ensemble des programmes d'investissement**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder aux demandes de subventions auprès d'organismes ou de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2011. *Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide* d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès d'organismes et de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2011 votés, **autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

#### **i) Autorisation de remboursement anticipé**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, dans le cadre d'une gestion efficiente des emprunts, de l'autoriser à rembourser certains emprunts par anticipation dès lors que les finances le permettent sur l'ensemble des emprunts et des budgets. *Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide* d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux remboursements de certains emprunts par anticipation dès lors que les finances le permettent sur l'ensemble des emprunts et des budgets.

#### **J) Amendes de police – Dépôt d'une demande de subvention**

Monsieur le Maire propose aux élus de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil général au titre des amendes de police.

Le coût des travaux de sécurité (impasse des écoles) est de 18 262 euros HT. *Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise* Monsieur le Maire à déposer un dossier auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

#### **4. Rapport des commissions**

Finances : M. POULLE informe qu'il a été décidé, suite au vote du budget du syndicat du collège, la baisse du prix des repas des enfants à 0.20 euros et la suppression des jours de carence en cas d'intempéries. M. le Maire informe, dans ce domaine, la participation communale à la construction de la gendarmerie de Neuillé-Pont-Pierre.

Voirie : Travaux rue du petit Bercy effectué. Au printemps, est programmé la rue du tilleuls, de la rue de la Pierre Ronde jusqu'à la Poste. Deux abribus ont été posés récemment, il reste celui de la Pailleterie à installer.

#### **5. Intercommunalité**

Néant.

#### **6. Questions diverses**

Les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes sont conviés à une visite de l'Assemblée nationale le 16 mars 2010. Prochain conseil municipal : le lundi 21 mars 2011 à 20h30 à l'espace culturel de la mairie.

Les questions ayant été toutes abordées, Monsieur le Maire propose de lever le verre de l'amitié.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire  
A.TRYSTRAM